

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Avenant n° 1 à la convention de délégation de gestion du 17 mars 2020 sur le BOP « FTAP » du programme 349 « Fonds pour la transformation de l'action publique »

NOR : ECOP2328816X

Entre

Le Secrétariat général des ministères économiques et financiers, représenté par

Mme. Anne BLONDY-TOURET, secrétaire générale, désigné sous le terme de "**délégant**",
d'une part,

Et

La Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), représentée
par

Mme. Nathalie COLIN, directrice générale de la DGAFP, désigné sous le terme de
"**délégataire**", d'autre part,

Vu le décret 2004-1085 du 14 janvier 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les
services de l'Etat et le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire
et comptable publique,

Vu la convention de délégation de gestion conclue le 17 mars 2020 entre le Secrétariat général
des ministères économiques et financiers et la Direction générale de l'administration et de la
fonction publique,

Préambule

Les parties ont signé une convention de délégation de gestion ayant pour objet de définir un
cadre général de collaboration en vue d'une participation financière aux projets pilotés et
suivis par le délégataire dans le cadre du fonds pour la transformation de l'action publique
(FTAP).

Cette autorisation permet de financer les projets, en tout ou partie, de l'UO 349-CDBU-CEFI
du BOP « FTAP » du programme 349 « Fonds pour la Transformation de l'action publique »,
dont le responsable du programme est la DITP.

Au regard du déroulement des projets, une modification de l'article n°6 relatif à la durée de la
convention est devenue nécessaire.

Article 1^{er}

Le présent document prolonge la délégation de gestion par tacite reconduction et par période d'un an, à compter du 17 mars 2023.

Article 2

Le présent avenant est publié au Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait à Paris, le 26/10/2023

Le délégant, pour le secrétariat général des
ministères économiques et financiers

Le Chef de Service des Achats et des
Finances

BEAULIEU Fabrice

Le délégataire, pour la direction générale de
l'administration et de la fonction publique

La Cheffe de département des ressources
humaines, des affaires financières et des
moyens généraux

BONIN Laureline